Message du Vatican à l'occasion de la Journée mondiale de la Pêche

Chères sœurs et chers frères,

L'année dernière, à l'occasion de la Journée mondiale de la pêche, nous avons médité sur les paroles de Pierre adressées à Jésus : « Sur ta parole, je vais jeter les filets » (cf. Lc 5, 5). Cette année, l'Évangile nous conduit vers une autre nuit de filets vides. Les disciples avaient peiné jusqu'à l'aube et n'avaient rien pris. Fatigués, peut-être découragés, ils retournèrent vers la terre ferme, et là, sur le rivage, le Seigneur ressuscité les attendait. Il ne leur demanda pas ce qu'ils avaient pêché. Il avait déjà allumé un feu de braises et préparé du pain et du poisson (cf. Jn 21, 3-9). Ses seules paroles furent : « Venez manger » (cf. Jn 21, 12).

Cet épisode nous rappelle que l'attention du Christ s'étend aux réalités concrètes de ceux qui travaillent en mer, à leurs conditions de vie et de travail, ainsi qu'au bien-être de leurs familles.

Avant de confier une mission à Pierre, Jésus l'accueille, le nourrit et rétablit la communion avec lui. L'Église est elle aussi appelée à prendre soin des travailleurs, y compris des pêcheurs et de leurs familles. Au sein des multiples réalités du secteur de la pêche – des navires industriels aux petits bateaux en bois, des ports animés aux côtes tranquilles, des lacs aux rivières, parmi les équipages locaux et les travailleurs migrants – trois appels se font entendre avec une urgence particulière : regarder la personne, protéger la vie et rester solidaires.

Regarder la personne : derrière chaque poisson qui arrive au marché ou sur la table d'une famille, il y a un être humain. Les pêcheurs ne sont pas simplement de la main-d'œuvre dans une chaîne d'approvisionnement, ni des chiffres dans un rapport ou des coûts dans un calcul commercial. Ce sont des femmes et des hommes qui ont un nom et une histoire, des talents, des craintes et des espoirs. Leur dignité, en tant que don de Dieu inhérent à chaque personne humaine, doit être reconnue et respectée, indépendamment de la valeur économique de leur travail, du pavillon du navire sur lequel ils servent, de leur nationalité et de leur statut juridique.

Sa Sainteté le Pape Léon XIV nous rappelle que « la dignité fondamentale de chaque personne [...] ne s'acquiert pas, ne se mérite pas et n'a pas besoin d'être démontrée » (cf. Magnifica Humanitas, n.53). Pourtant, ceux qui sont loin du rivage sont souvent loin aussi de l'attention du public. Regarder le pêcheur, c'est aussi voir et reconnaître ceux dont la vie et le travail sont étroitement liés aux siens. Cela inclut le travail des femmes – trop rarement reconnu – qui transforment et vendent les prises, raccommodent les filets, tiennent la comptabilité et font vivre leurs familles. Cela signifie se souvenir des familles qui portent le poids de chaque départ.

Cela signifie également écouter les jeunes qui se demandent si la mer leur réserve encore un avenir, ainsi que les pêcheurs migrants qui, en raison de la langue ou de leur situation juridique, ont peur de demander de l'aide.

Le deuxième appel consiste à protéger la vie. Le feu que Jésus a allumé sur le rivage était un geste concret de sollicitude. Il nous appelle à protéger la vie des pêcheurs, à défendre leur dignité et à leur garantir des conditions de travail décentes. Cela implique des bateaux sûrs, une formation et un repos adéquats, des salaires et des contrats équitables, ainsi qu'une protection contre l'exploitation et les abus. Les normes internationales, notamment la Convention de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le travail dans le secteur de la pêche, de 2007 (n.188), sont essentielles pour que ces protections deviennent une réalité.

La protection de la mer ne peut être dissociée de celle des personnes qui en tirent leur subsistance. La pollution, la diminution des stocks de poissons et le changement climatique exercent une pression croissante tant sur les écosystèmes marins que sur les communautés de pêcheurs. En raison du déplacement des stocks de poissons et de la moindre prévisibilité des prises, de nombreux pêcheurs doivent faire face à des coûts plus élevés et à des risques accrus. La pêche durable doit donc préserver à la fois l'environnement marin et les moyens de subsistance des communautés de pêcheurs, en reconnaissant les pêcheurs artisanaux comme des partenaires dont les connaissances sont essentielles à cet engagement.

En ce jour, nous rendons hommage et prions pour ceux qui sont morts ou disparus en mer, pour les blessés, les détenus, les personnes exploitées ou abandonnées, ainsi que pour les familles qui attendent encore des nouvelles. Que notre hommage soit marqué non seulement par la douleur, mais aussi par notre engagement en faveur de la prévention, de la justice et d'un accompagnement fidèle.

Le troisième appel consiste à rester solidaires. L'Église est appelée à accompagner les pêcheurs à chaque étape, du recrutement aux longues semaines en mer jusqu'au retour à la maison, afin que personne ne soit laissé seul à l'expiration d'un contrat ou en cas d'accidents et de traumatismes. Cette présence passe par la prière et les sacrements, et doit également aider les familles à bénéficier d'une assistance médicale, juridique et consulaire compétente. L'Église ne se substitue pas aux gouvernements, aux employeurs ou aux organisations de pêcheurs, mais elle joue un rôle particulier à leurs côtés. Elle met en lumière les souffrances cachées et promeut un engagement commun en faveur de la dignité, des droits et du bien-être des pêcheurs.

Dans le port d'Arguineguín, à Grande Canarie, en Espagne, le Pape Léon XIV a déclaré que « ici, l'Évangile nous arrache à notre confortable rôle de spectateur » et que « les disciples de Jésus ne peuvent ignorer la clameur de ceux qui crient dans la nuit » (Discours au port d'Arguineguín, 11 juin 2026). Le Saint-Père parlait des migrants qui arrivent par la mer, mais ses paroles s'adressent à tous les rivages où la dignité humaine est bafouée. Cette vigilance invite en effet nos structures de pastorale maritime à devenir une présence fiable pour ceux qui débarquent, une Église qui reste présente lorsque l'attention publique s'est tournée vers d'autres horizons.

J'invite donc les Églises locales et toutes les personnes de bonne volonté à mener, au cours de l'année à venir, trois actions concrètes, une pour chacun de ces appels. Pour regarder la personne : écouter les pêcheurs et leurs familles. Pour protéger la vie : renforcer une initiative qui favorise la sécurité, un travail digne ou le soutien aux familles. Pour rester solidaires : construire un partenariat fiable afin d'aider les pêcheurs en danger ou en difficulté. Des actions modestes, constantes et coordonnées peuvent devenir des sources d'espérance.

C'est avec une profonde gratitude que je pense aux aumôniers, aux bénévoles et aux agents pastoraux de l'Apostolat de la Mer, qui exercent leur ministère au sein des Églises locales à travers le monde. Par leur présence dans les ports et au sein des communautés maritimes, par l'aide qu'ils apportent aux pêcheurs et à leurs familles, ainsi que par leur soutien dans les moments difficiles, ils incarnent concrètement la sollicitude pastorale de l'Église. Je tiens également à exprimer ma gratitude aux organisations de pêcheurs et aux partenaires engagés dans l'accompagnement des marins.

« Venez manger ». Ces paroles de Jésus s'adressent aujourd'hui tant à ceux qui reviennent les filets pleins qu'à ceux qui reviennent les mains vides ; à ceux qui pêchent près de chez eux et à ceux qui traversent les océans et les frontières ; à ceux dont le travail est honoré et à ceux qui

restent invisibles. Autour du feu du Christ, il y a une place pour chacun. Personne n'est jugé à l'aune de ce qu'il produit ; chacun est accueilli comme un frère ou une soeur.

Que cette Journée mondiale de la pêche renouvelle notre gratitude envers tous ceux qui tirent leur subsistance des eaux et soutiennent les communautés côtières et de l'arrière-pays. Marie, Étoile du matin dans chaque tempête, veille sur ceux qui s'aventurent sur les eaux et sur ceux qui attendent leur retour. Marie, Étoile de la Mer, conduis-nous vers le rivage où le Christ ressuscité nous a préparé une place, où l'espoir renaît et où nous apprenons, enfin, à prendre soin les uns des autres.

Sr. Alessandra Smerilli F.M.A.

Préfet

Dicastère pour le Service du Développement Humain Intégral